

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT**

Le mercredi 20 mars 2024 se tient à 19 h 30, à la salle de conférence de la MRC du Granit, la séance régulière de mars 2024 du conseil des maires de la MRC du Granit.

Madame la préfet, Monique Phérvong Lenoir, et les maires ci-dessous énumérés participent à la rencontre :

Danièle Provencher	Audet
Gaby Gendron	Frontenac
Michel Ouellet	Lac-Drolet
Julie Morin	Lac-Mégantic
Ghislain Breton	Lambton
Claude Roy	Marston
Jacques Bergeron	Milan
Daniel Gendron	Nantes
Dominic Boucher-Paquette	Notre-Dame-des-Bois
Peter Manning	Piopolis
Guy Brousseau	Saint-Augustin-de-Woburn
Pierre Dumas	Sainte-Cécile-de-Whitton
Denis Poulin	Saint-Ludger
Jeannot Lachance	Saint-Robert-Bellarmin
Suzie Roy	Saint-Romain
Nicolas Blouin, maire suppl.	Saint-Sébastien
Martine Brouard	Stornoway
Jocelyn Plante, maire suppl.	Stratford
Pierre Brosseau	Val-Racine

Étant donné les points à l'ordre du jour, madame Annie Hébert, responsable aux projets, est présente.

Madame la préfet préside la séance. À titre de greffière-trésorière de la MRC, j'agis comme secrétaire de l'assemblée. Madame Sarah Orichefsky m'assiste pour cette tâche.

1.0

QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la préfet constate le quorum, souhaite la bienvenue à chacun et procède à l'ouverture de la séance.

2.0

ORDRE DU JOUR

Les points suivants sont retirés de l'ordre du jour :

14.1 RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DU SARL 2024 - 2025

Il est demandé d'ajouter les sujets suivants au point 19.0 Varia :

- Office municipal de l'habitation (OMH)
- Escouade Canine MRC
- Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ)

2024-37**ORDRE DU JOUR**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DU GRANIT
ORDRE DU JOUR**

1.	QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2.	ORDRE DU JOUR
3.	DÉCLARATION D'INTÉRÊT
4.	PÉRIODE DE QUESTIONS
5.	SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER
6.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2024
7.	SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES
8.	BONS COUPS
9.	<u>ENVIRONNEMENT</u>
9.1.	CONSULTATION GOUVERNEMENTALE SUR L'AVENIR DE LA FORÊT – DÉPÔT DU MÉMOIRE DE LA MRC DU GRANIT
10.	<u>TRANSPORT</u>
10.1.	APPROBATION DU RAPPORT FINAL ATTESTANT LES PERTES DE RECETTES TARIFAIRES ET D'ACHALANDAGE SUBIES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019
10.2.	VERSEMENT - MAINTIEN DES SERVICES EN TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ
11.	<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE</u>
11.1.	RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE
11.2.	ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR L'ANNÉE 2023
12.	<u>SERVICE D'ÉVALUATION</u>
12.1.	DÉPÔT DES RAPPORTS DU SERVICE D'ÉVALUATION
13.	<u>DÉVELOPPEMENT LOCAL</u>
13.1.	ANIMATION D'ATELIERS DANS LES SAE – ACCUEIL ET INCLUSION, PAC – MIFI

14.	<u>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</u>
14.1.	RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DU SARL 2024 - 2025
15.	<u>PROJETS SPÉCIFIQUES</u>
15.1.	ADOPTION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION AU FRR VOLET-2 POUR L'ANNÉE 2024-2025
15.2.	ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE – APPEL DE PROPOSITIONS POUR UNE FIRME-CONSEIL
15.3.	FORMATION DU COMITÉ PLAN CLIMAT
16.	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>
16.1.	COMPTES À PAYER
16.2.	REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE FÉVRIER 2024
16.3.	MISE À JOUR DE LA LISTE DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2024
16.4.	DÉPÔT DU RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES ACTIVITÉS ÉLECTORALES DE L'ÉLECTION 2021 – POUR L'ANNÉE 2023
16.5.	ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2024-08 FIXANT LA DATE DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES
16.6.	SÉANCE DU MOIS D'AVRIL – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2024
16.7.	RESSOURCES HUMAINES
16.7.1.	Embauche - Conseillère en Ressources humaines et main-d'œuvre
17.	<u>RAPPORTS D'ACTIVITÉS</u>
17.1.	- TABLE DES MRC DE L'ESTRIE (TME) - ADOPTION DES PRIORITÉS RÉGIONALES SUR L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES (OVT) – MAMH
17.2.	- COBARIC
18.	<u>PROJET ÉOLIEN</u>
18.1.	PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI
18.2.	PROJET ÉOLIEN HAUTE-CHAUDIÈRE
19.	<u>VARIA</u>
20.	<u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>
21.	<u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

3.0

DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Les maires sont invités à déclarer leur intérêt en lien avec les sujets à l'ordre du jour et à en préciser la nature. Aucun intérêt n'est déclaré.

4.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des citoyens présents.

5.0

SUIVI DES RÉUNIONS ET COURRIER

PÉRIODE DU MOIS DE FÉVRIER

SUIVI INTERNE (EDG - MRC)

Avis de nomination

- Embauche de madame Josée Goupil, coordonnatrice de projets – Signature Innovation.
- Embauche de madame Marie-Ève Hébert, Inspectrice en bâtiment et environnement.
- Embauche de madame Alexe Côté, Conseillère en environnement.

COURRIER

Artéfact urbain Inc.

- Invitation à participer au Défi Pissenlits édition 2024.

Association des propriétaires de boisés de la Beauce

- Une invitation, dans le but d'être exposant, pour la 13e Expo forestière et acéricole de Beauce de l'APBB.

AZIMUT Solutions géomatiques

- Offre pour utiliser le programme Internet : GOnet. Il peut être utilisé pour diffuser d'autres données (zonage, grilles de spécifications, taxes annuelles, etc.) ou d'autres thématiques (PDZA, milieux humides, travaux routiers, tourisme, etc.).

CDC du Granit

- Information concernant la demande de commandites du Grand Salon Info-Citoyens à la MRC du Granit.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie - Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSSE-CHUS) (CSSS Granit)

- Survol des données de l'enquête québécoise sur le cannabis menée auprès de Québécois de 15 ans ou plus, de février à juin, pendant quatre ans (2018, 2019, 2021 et 2022).

Centre des Femmes de la MRC du Granit

- Programmation pour les mois de mars et d'avril 2024.

Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)

- Décision au dossier 441478;
- Avis de convocation via la plateforme Zoom au dossier 436218.
- Procès-verbal et remise accordée au dossier 441899.

ConsulTerre

- Le gouvernement du Québec annonce 500 M\$ pour accompagner les municipalités dans la lutte contre les changements climatiques.

Deveau Dufour Mottet

- Avis de recours au sujet d'un projet domiciliaire dans la municipalité de Marston.

Educaffaires Solutions

- Offre de formations dans le domaine de la direction.

En Verve et Poésie

- Sandrine Champagne, responsable du développement culturel pour l'organisme En Verve et Poésie, désire étendre la portée de leurs services, sur l'ensemble du territoire estrien, et ainsi augmenter l'accessibilité à l'art social littéraire en région.

Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs

- Présentation des nouveautés et des mises à jour dans la carte Atlas.

Fédération québécoise des municipalités (FQM)

- Le Fonds d'assurance des municipalités du Québec a réglé le Dossier 192337-40, dans le cadre de dommages subis par un sinistre le 14 août 2019.

Freelance

- L'entreprise désire partager l'offre d'emploi d'un(e) conseiller(ère) en ressources humaines pour la MRC du Granit sur leur plateforme.

Intergénération Québec

- Invitation à la Semaine québécoise intergénérationnelle.

Investissement Québec

- Le programme Développement économique pour l'aide à la redynamisation des territoires est administré par Investissement Québec (IQ) en collaboration avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Afin d'éclairer le comité de sélection de projets, IQ invite les MRC à fournir un avis.

Jean Pellerin

- Courrier adressé au premier ministre pour dénoncer la pénurie de logements et libérer des places en favorisant des cohabitations dans le déjà bâti.

Magasine Continuité

- En prévision d'un numéro sur la thématique de l'art public, le magazine Continuité est à la recherche d'un projet d'art public qui sera présenté dans l'un des articles.

Me Christine Talbot, Notaire Inc.

- Document signé pour Me Christine Talbot, au sujet de la vente du lot 4 022 801 dans la municipalité de Saint-Sébastien.

Métropolitiques

- Monsieur Jacques Gagnon, contribuable méganticois, nous propose un article de Métropolitiques, par monsieur Michel Grossetti, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, sur les thèses suggérant que les villes auraient les moyens d'attirer à elles les entreprises « innovantes » et les travailleurs « créatifs ».

Ministère de la Culture et des Communications (MCC)

- La contribution financière du ministère de la Culture et des Communications, pour la mise en œuvre de l'entente dont nous venons de terminer la négociation dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat, s'établira au total à 5 710 \$ pour la période s'étendant du 1er avril.2023 au 31 mars.2024.

Ministère de la Sécurité publique

- Le ministère de la Sécurité publique (MSP) a pris connaissance des résolutions que la MRC du Granit a transmises, relativement au financement des obligations liées au schéma de couverture de risques et aux centres secondaires d'appels d'urgence incendie, à la couverture cellulaire ainsi qu'à la modernisation du système 9-1-1. En vertu de la Loi sur la sécurité civile, les municipalités doivent s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 (CU 9-1-1) sur leur territoire. Elles bénéficient à cette fin d'une taxe municipale sur le 9-1-1.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

- Programme d'aide pour l'élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques Projet intitulé « Élaboration d'un plan régional des milieux humides et hydriques pour la MRC du Granit »

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

- Conformément à la Déclaration de réciprocité concernant le nouveau partenariat entre le gouvernement du Québec et les gouvernements de proximité : Ensemble au service des citoyens, signée le 13 décembre dernier, le gouvernement met en œuvre le programme annoncé pour accélérer la transition climatique locale.
- À la suite de la récente publication de l'indice de vitalité économique de 2020, la MRC du Granit est admissible à conclure une entente de vitalisation qui couvrira le territoire de Val-Racine, de Piopolis et de Stratford. De ce fait, la MRC bénéficiera d'une enveloppe annuelle de 224 040 \$, et ce, pour les deux prochaines années, totalisant 448 080 \$ sur la période de 2023-2025.

Municipalité de Nantes

- Résolution 24-02-47 - Demande à la compagnie ferroviaire du Canadien Pacifique (CPKC) de diminuer la vitesse des trains à 25 mi/h à Nantes.
- Résolution 24-02-46 - Schéma de couverture de risques incendie – plan de mise en œuvre pour l'année 3.
- Résolution 24-02-55 - Droit de visite des employés de la MRC du granit attitrés à la gestion des milieux humides et hydriques et désignation du personnel municipal aux fins d'application de la politique de gestion des cours d'eau et des règlements régionaux.
- Résolution 24-02-73 - Utilisation des sifflets par les trains à l'approche des passages à niveau.

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sabrevois

- Résolution 2024-02-014.1 - Appui - Résolution no 1144-11-2023 – Table de concertation de la régionale de la Montérégie.

Municipalité de Sainte-Christine

- Résolution 056-02-2024 – Ville de Léry - Appui – Table de concertation régionale de la Montérégie.

Municipalité de Saint-Ubalde

- Résolution 2024-02-43 – Demande d’appui par la MRC de Matawinie concernant la couverture cellulaire et les exigences quant à la modernisation du système 9-1-1.

Municipalité de Val-Racine

- Demande de révision du calcul de l’indice de vitalité économique. (IVÉ)

MRC Abitibi

- Résolution AG-017-01-2024 - Municipalité de Sainte-Érène - Demande au MAMH – Révision de certaines modalités du programme Primeau 2023.

MRC Avignon

- Résolution CMRC-2024-02-14-046 - Demande à la ministre MAMH des nouveaux fonds – Volet 4 coopération intermunicipale.

MRC Beauce-Sartigan

- Résolution 2024-02-034 – Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2024-2031.

MRC d’Assomption

- Résolution_24-01-021_Appui à la MRC du Val-François maintien du financement des collectes porte-à-porte de plastique agricole.

MRC de L’Érable

- Résolution 2024-02-056 - Demande de renflouement du Fonds régions et ruralité – Volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale.

MRC de Nicolet-Yamaska

- Résolution 2024-01-013 – Appui à la MRC du Granit – Couverture cellulaire et exigences quant à la modernisation du système 911.
- Résolution 2024-01-014 – Appui à la MRC du Granit – Financement aux appels de centres secondaires 911 – Incendie.
- 2024-01-015 – Appui à la MRC d’Antoine-Labelle – Demande à la Société d’habitation du Québec (SHQ) concernant la date de lancement du programme RénoRégion (PRR).

MRC du Rocher-Percé

- Résolution 24-02-037-0 - Dénonciation des impacts de la loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels, appui à la MRC du Granit.

MRC du Vallée-de-la-Gatineau

- Résolution 2024-R-AG060 - Résolution d’appui à la résolution 2023-249 – MRC du Granit – Dénonciation des impacts de la loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels.

Numérique Média

- Numérique Média désire recevoir nos communiqués concernant des nouvelles, des activités et de l’information aux citoyens de la MRC du Granit.

SportsQuébec

- Invitation pour une rencontre d'information destinée aux milieux ayant un intérêt à accueillir la 62e Finale des Jeux du Québec - Hiver 2028.

Techniques de management

- Perfectionnement offert comme adjoint à la direction.

Ville de Lac-Mégantic

- Résolution 24-57 – Programme Accélérer la transition climatique locale.

REVUES

- Action Patrimoine
- Actions interculturelles
- AECOM
- APSAM
- Archéo-Québec
- Association des réseaux cyclables du Québec (ARCQ)
- Association forestière du sud du Québec
- Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)
- Association québécoise Zéro Déchet (AQZD)
- Autorité des marchés publics (AMP)
- B.A.P.E. (Bureau Audiences publiques Environnement)
- BâtiVert, de la COMBEQ
- Bulletin électronique de la Constellation du Mont-Mégantic
- Bulletin électronique de la FQM
- Bulletin électronique de la Persévérance scolaire en Estrie
- Bulletin électronique de Québec municipal
- Bulletin électronique de Québec vert
- Bulletin électronique du réseau d'information municipale
- Bulletin électronique de l'UMQ
- Bulletin électronique de l'Arbre plus
- Bulletin spécial STraTJ
- Centre québécois de développement durable (CQDD)
- Centre Universitaire des Appalaches
- Chemin du Québec
- Citoyenneté Jeunesse
- COMBEQ
- Comité de la sécurité publique (Communication Prompt)
- Communications Estrie
- Communication Jean Malo
- Conseil de la culture de l'Estrie
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- Coop (Université de Sherbrooke)
- Groupe CT - Xerox
- Cyberbulletin@mamh.gouv.qc.ca
- Écho de Frontenac
- Éco Entreprise Québec
- Espace OBNL
- Groupe le Point
- Info-Climat
- Info Express — Amélioration de l'habitat
- Info Lambton
- Infolettre Actions interculturelles
- Infolettre Cameron RH

- Infolettre Consortium
- Infolettre de la Chambre de commerce Région Mégantic
- Infolettre de la Municipalité d'Audet
- Infolettre de la Municipalité de Lac-Drolet
- Infolettre de la Municipalité de Saint-Ludger
- Infolettre de l'innovation et de la transition énergétiques (ministère de l'Énergie et de Ressources naturelles)
- Infolettre Défi 2025
- Infolettre Développement durable (CQDD)
- Infolettre Flash – COMBEQ
- Infolettre MTQ/MTMD
- Infolettre Sécurité incendie
- Infolettre Stratj
- Intergénération Québec
- La Terre de chez nous
- La Tribune
- Le Cantonnier
- Le Magazine Scribe (ADMQ)
- Le Meg
- Le Riverain - Petit lac Lambton
- Les Productions JDO
- Les Coops de l'information
- L'expérience (Consortium)
- LobbYscope
- L'Office québécois de la langue française (OQLF)
- Marché municipal
- Mouvement québécois de la qualité (MQQ)
- Mordicus
- Nautisme Québec
- Ouranos
- Partenaires pour la réussite éducative en Estrie
- PGI Pierre Gravel International
- Productions Marie Chevrier
- Quorum
- Réseau Environnement
- RÉUSSIR
- RH Canada -Scribe
- Sépaq
- SNAP Canada/Québec
- SopFeu
- Statistique Canada
- Tournée Escale
- Vecteur environnement
- Vision Santé publique
- Vos nouvelles CNESST
- VVS Express

6.0

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2024

2024-38

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 FÉVRIER 2024

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 21 février 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.0

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DES DERNIÈRES RENCONTRES

Aucun sujet à traiter.

8.0

BONS COUPS

La directrice générale de la MRC, la préfet de la MRC ainsi que certains maires mentionnent des bons coups du territoire.

9.0 ENVIRONNEMENT

9.1

CONSULTATION GOUVERNEMENTALE SUR L'AVENIR DE LA FORÊT – DÉPÔT DU MÉMOIRE DE LA MRC DU GRANIT

Madame la préfet mentionne qu'au dernier conseil des maires elle avait souligné la consultation sur la forêt menée par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et la possibilité, pour la MRC, de déposer un mémoire. Elle rappelle qu'un comité de travail a été formé des maires intéressés d'y participer. Madame la préfet remercie les participants pour la qualité des échanges qui ont permis d'élaborer un mémoire collectif de grande qualité. Ce dernier sera déposé prochainement au ministère et une copie sera envoyée aux maires afin qu'ils en prennent connaissance.

10.0 TRANSPORT

10.1

APPROBATION DU RAPPORT FINAL ATTESTANT LES PERTES DE RECETTES TARIFAIRES ET D'ACHALANDAGE SUBIES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019

2024-39

APPROBATION DU RAPPORT FINAL ATTESTANT LES PERTES DE RECETTES TARIFAIRES ET D'ACHALANDAGE SUBIES PAR RAPPORT À L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE 2019

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable a prévu une aide ponctuelle afin de soutenir la relance du transport collectif;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a approuvé, par sa résolution no 2024-15, la signature de la convention d'aide financière pour le financement du transport collectif pour l'exercice financier 2023 – 2024;

ATTENDU QUE la convention prévoit l'obligation de l'émission d'un rapport final attestant les pertes de recettes tarifaires et d'achalandage subies par rapport à l'année de référence 2019;

ATTENDU QUE les maires ont pris connaissance dudit rapport;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve le rapport final attestant les pertes de recettes tarifaires et d'achalandage subies par rapport à l'année de référence 2019 dans le cadre de l'aide ponctuelle pour soutenir la relance du transport collectif en 2023.

QU'une copie du rapport ainsi que de la présente résolution soit envoyée au ministère des Transports et à Trans-Autonomie Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2

VERSEMENT - MAINTIEN DES SERVICES EN TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ

2024-40

VERSEMENT AU PROJET DE MAINTIEN DES SERVICES EN TRANSPORT COLLECTIF ET ADAPTÉ – FRR VOLET 2 ENVELOPPE C

ATTENDU QUE par sa résolution 2023-181, le conseil des maires de la MRC du Granit a accepté le projet « Maintien des services en transport collectif et adapté »;

ATTENDU QU'un montant de 100 000 \$ a été alloué pour ce projet;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QU'un montant de 100 000 \$, représentant le montant budgété au projet « Maintien des services en transport collectif et adapté », soit versé à Trans-Autonomie inc.

QUE ce montant soit versé à même les sommes prévues au budget du FRR Volet 2-enveloppe C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

11.1

RAPPORT D'ACTIVITÉS – COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le compte-rendu de la dernière rencontre a été transmis aux maires, par courriel il y a quelques jours.

11.2

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR L'ANNÉE 2023

2024-41

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE SÉCURITÉ INCENDIE POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Granit – version 2 est entré en vigueur le 3 mai 2021 après avoir reçu l'attestation de conformité du ministre de la Sécurité publique, le tout conformément aux dispositions de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE la MRC du Granit et les municipalités du territoire ont réalisé un certain nombre d'actions visant la mise en œuvre du schéma de couverture de

risques en sécurité incendie en 2023;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*, la MRC et les municipalités qu'elle représente doivent préparer et transmettre un rapport annuel au ministère de la Sécurité publique sur les différentes actions mises de l'avant pour la réalisation du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

ATTENDU QUE le comité consultatif incendie a fait ses recommandations quant à l'adoption du rapport annuel d'activités en sécurité;

ATTENDU QUE le conseil des maires de la MRC du Granit a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur le territoire de la MRC du Granit pour la période se terminant le 31 décembre 2023;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur son territoire pour la période se terminant le 31 décembre 2023.

QU'une copie de la présente résolution ainsi que le rapport annuel soient transmis au ministère de la Sécurité publique ainsi qu'aux services de sécurité incendie du territoire de la MRC.

QU'une copie du rapport annuel d'activités soit publiée sur le site Internet de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.0 SERVICE D'ÉVALUATION

12.1

DÉPÔT DES RAPPORTS DU SERVICE D'ÉVALUATION

Les maires ont reçu, il y a quelques jours par courrier électronique, le rapport de tenue à jour mensuel du service d'évaluation du mois dernier ainsi que le rapport du nombre de contrats traités dans les derniers mois.

13.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL

13.1

ANIMATION D'ATELIERS DANS LES SAE – ACCUEIL ET INCLUSION, PAC – MIFI

J'explique que la MRC a une entente avec le MIFI (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration) dans le cadre du PAC (Programme d'appui aux collectivités) qui se termine au 31 octobre 2024 et comme nous n'avons pas réalisé entièrement les actions prévues et que nous avons un solde de sommes non dépensées assez important, nous proposerons des ateliers en accueil et inclusion dans les Services d'animation estivaux (SAE) cet été. Un affichage de poste sera fait prochainement.

14.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL

14.1

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DU SARL 2024 – 2025

Ce sujet est retiré de l'ordre du jour.

15.0 PROJETS SPÉCIFIQUES

15.1

ADOPTION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION AU FRR VOLET-2 POUR L'ANNÉE 2024-2025

2024-42

ADOPTION DES PRIORITÉS D'INTERVENTION AU FRR VOLET-2 POUR L'ANNÉE 2024-2025

ATTENDU QUE la *Loi no 47* assurant la mise en œuvre de certaines mesures du Partenariat 2020-2024 entre le gouvernement et les municipalités a été sanctionnée le 11 décembre 2019, et ce, de manière à créer le Fonds régions et ruralité (FRR);

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a informé les MRC qu'une nouvelle entente prenait le relais de l'entente du Fonds de développement des territoires (FDT), et ce, au 1^{er} avril 2020;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a signé avec la MRC du Granit, le 31 mars 2020, une entente visant à mettre à la disposition de la MRC un montant minimal de 1 177 171 \$ annuellement, et ce, pour les années 2020 à 2024, dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 2;

ATTENDU QUE la MRC du Granit est à faire approuver la liste des priorités annuelles à mettre de l'avant pour la planification et le soutien au développement économique sur le territoire de la MRC du Granit, et ce, dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 2 pour les années 2024-2025;

Il est proposé appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve la liste des priorités annuelles à mettre de l'avant dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 2 pour les années 2024-2025.

QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

QUE soit déposée sur le site Internet de la MRC du Granit, la liste des priorités annuelles dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 2 pour les années 2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.2

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE – APPEL DE PROPOSITIONS POUR UNE FIRME-CONSEIL

2024-43

APPEL DE PROPOSITIONS – ACCOMPAGNEMENT DANS LA DÉMARCHE D'UNE STRATÉGIE ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE – PROJET « SIGNATURE INNOVATION »

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a créé le Fonds régions et ruralité (FRR) dans le cadre du Partenariat 2020-2024 : pour des municipalités et des régions encore plus fortes;

ATTENDU QUE le MAMH a octroyé une subvention à la MRC du Granit d'une somme de 1 116 400 \$ en date du 21 mai 2020;

ATTENDU QUE le projet Signature a deux volets : Réseau de bains de nature et l'attractivité territoriale;

ATTENDU QUE l'attractivité territoriale s'inscrit dans les objectifs du comité Défi 2025 dans lequel la MRC s'implique déjà fortement;

ATTENDU QU'une démarche a été proposée au comité stratégique Défi 2025 afin de définir une stratégie d'attractivité territoriale;

ATTENDU QUE le comité directeur de Signature innovation propose de s'adjoindre des services d'une firme-conseil pour réaliser une stratégie d'attractivité territoriale;

ATTENDU QUE comme prescrit au *Règlement no 2019-08 sur la gestion contractuelle de la MRC du Granit*, la MRC peut déposer un appel d'offres sur invitation écrite afin d'octroyer les services à une firme-conseil;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit autorise la MRC à procéder à un appel d'offres sur invitation écrite, tel que le permet le *Règlement no 2019-08 sur la gestion contractuelle*, afin d'octroyer les services à une firme-conseil dans le cadre d'un accompagnement en lien avec la réalisation d'une stratégie d'attractivité territoriale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3

FORMATION DU COMITÉ PLAN CLIMAT

2024-44

APPROBATION DE LA FORMATION ET DE LA COMPOSITION DU COMITÉ PLAN CLIMAT

ATTENDU QUE la MRC du Granit a reçu une convention d'aide financière qui prévoit les droits et les obligations des parties à l'occasion de l'octroi d'une aide financière en contrepartie de laquelle la MRC doit s'engager à réaliser un plan climat découlant du PMO du PEV 2030 pour son territoire et à planifier et à réaliser des projets issus de ce plan;

ATTENDU QUE le conseil des maires par sa résolution 2024-12, a mandaté la préfet et la directrice générale de la MRC pour signer la convention d'aide financière au programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL) afin de réaliser un plan climat;

ATTENDU QUE la première étape est de mettre en place un comité ayant pour but de définir notre approche ainsi que de suivre la réalisation du Plan climat;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte la composition suivante pour la formation du comité Plan climat :

- Monique Phérvong Lenoir (préfet)
- Sonia Cloutier (DG MRC)
- Julie Morin (Ville Lac-Mégantic)
- Peter Manning (Sect. Lac-Mégantic)
- Guy Brousseau (Sect. Monts Még. et Gosford)
- Denis Poulin (Sect. Chaudière)
- Ghislain Breton (Sect. Parc de Frontenac)

MRC

- Direction de l'aménagement
- Adjoint.e à l'aménagement
- Coordination à la gestion des cours d'eau
- Responsable de projets (personne-ressource)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

16.1

COMPTES À PAYER

2024-45

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes a été déposée ;

ATTENDU QUE les maires en ont pris connaissance ;

Il est proposé, appuyé et résolu :

De procéder au paiement des :

Comptes à payer :	Février 2024	51 561,33 \$
-------------------	--------------	--------------

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.2

REMISE DE LA LISTE DES DÉPENSES RÉCURRENTES DU MOIS DE FÉVRIER 2024

Les maires ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de février 2024. Aucune question n'est posée.

16.3

MISE À JOUR DE LA LISTE DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2024

2024-46

MISE À JOUR DE LA LISTE DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU la publication dans la Gazette officielle de l'indexation des tarifs du règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents détenus par un organisme municipal, et ce, à compter du 1^{er} avril 2024;

ATTENDU l'indexation des tarifs des produits et services du registre foncier, et ce, à compter du 1^{er} avril 2024;

ATTENDU QU'il y a lieu de mettre à jour la liste des tarifs de la MRC;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit adopte la liste des tarifs pour les documents préparés par la MRC pour l'année 2024.

QUE les tarifs mis à jour soient applicables à compter du 1^{er} avril 2024.

QUE les tarifs suivants s'appliquent lors de la vente de documents par la MRC aux différents organismes en faisant la demande :

TARIFS 2024

ÉVALUATION:	2024	
Attestation de propriété	6,00 \$	
Consultation publique évaluation (taux horaire, min. 1 hr)	12,00 \$	
Contrat	6,00 \$	***
Droits de mutations	20,00 \$	
Frais d'expertise professionnelle (technicien)	60,00 \$/hr	
Frais d'expertise professionnelle (responsable)	75,00 \$/hr	
Rôle d'évaluation internet (pour Commission Scolaire)	0,47 \$/page de rôle	*
Rôle d'évaluation internet	0,55 \$/unité d'éval.	*
Sommaire de rôle	15,00 \$	
ADMINISTRATION:		
Clé usb (8 gb)	20,00 \$	
Envoi de message par télécopieur (de la page)	1,00 \$	
Epinglette	6,00 \$	
Epinglette (transport inclus)	10,00 \$	
Photocopie noir et blanc (l'unité)	0,47 \$	*
Photocopie couleur (l'unité)	0,47 \$	*
AMÉNAGEMENT:		
Règlement de contrôle intérimaire	30,00 \$	
Schéma d'aménagement révisé	210,00 \$	
Modification au règlement d'urbanisme (incomplète)	150,00 \$	
Modification au règlement d'urbanisme	275,00 \$	
Mise à jour des règlements d'urbanisme (Domtar, Ecceterra et Francis Carrier, arp.)	100,00 \$ / an	
Frais d'expertise professionnelle (technicien)	60,00 \$/hr	
Frais d'expertise professionnelle (responsable)	75,00 \$/hr	
GÉOMATIQUE:		
Extrait de matrice simple	14,00 \$	
Extrait matrice couleur	16,00 \$	
Frais d'expertise professionnelle (technicien)	60,00 \$/hr	
Frais d'expertise professionnelle (responsable)	75,00 \$/hr	
Carte grand format	4,00 \$/pied 2	
LOISIR:		
Frais d'expertise professionnelle (technicien)	60,00 \$/hr	
Frais d'expertise professionnelle (responsable)	75,00 \$/hr	

* Selon le décret publié dans la Gazette officielle (section Avis juridiques/Avis divers) en mars ou avril de chaque année.
(Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la

** Ce frais a été créé de manière à pourvoir aux dépenses engagées par la MRC en regard du travail fait lorsqu'un projet nécessitant un procédurier est abandonné avant d'être complété (avant son adoption)

*** Ce tarif est déterminé par le registre foncier

Les taxes peuvent être ajoutées, lorsqu'applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.4

DÉPÔT DU RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES ACTIVITÉS ÉLECTORALES DE L'ÉLECTION 2021 – POUR L'ANNÉE 2023

2024-47

ADOPTION DU RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES ACTIVITÉS ÉLECTORALES DE L'ÉLECTION 2021 – POUR L'ANNÉE 2023

ATTENDU QUE le Rapport du trésorier sur les activités électorales de l'élection 2021 pour l'année 2023 a été transmis aux maires et qu'ils en ont pris connaissance;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve le Rapport du trésorier sur les activités électorales de l'élection 2021 pour l'année 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.5

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2024-08 FIXANT LA DATE DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

2024-48

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2024-08 FIXANT LA DATE DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de comté du Granit (MRC) est assujettie aux dispositions du *Code municipal du Québec* en matière de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QUE la MRC du Granit désire se prévaloir des dispositions de l'article 1026 du *Code municipal du Québec* en fixant au premier mercredi du mois de juin de chaque année la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes;

ATTENDU QU'un avis de motion annonçant l'adoption du présent règlement a été donné à la séance du conseil des maires du 21 février 2024;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la Municipalité régionale de comté du Granit adopte le RÈGLEMENT NO 2024-08 FIXANT LA DATE DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES.

QUE ce dernier entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.6

SÉANCE DU MOIS D'AVRIL – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2024

2024-49

SÉANCE DU MOIS D'AVRIL – MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU COMITÉ ADMINISTRATIF POUR L'ANNÉE 2024

ATTENDU QUE le conseil des maires a adopté, par sa résolution no 2023-215, le calendrier des séances du conseil des maires et du comité administratif de l'année 2024;

ATTENDU QUE la séance du comité administratif du mois d'avril était prévue le 8 avril 2024;

ATTENDU QUE ce 8 avril se tient une éclipse solaire et que plusieurs activités se tiennent dans les différentes municipalités;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la date de la séance du comité administratif du mois d'avril;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires modifie la date de la séance du comité administratif du mois d'avril parue au calendrier des séances de l'année 2024, et ce, afin que la séance se tienne le 15 avril 2024 plutôt que le 8 avril 2024.

QU'un avis public soit publié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.7

RESSOURCES HUMAINES

16.7.1

EMBAUCHES - CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES ET MAIN-D'ŒUVRE

2024-50

EMBAUCHE – CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES ET MAIN-D'ŒUVRE

ATTENDU QUE le comité de sélection recommande l'engagement de madame Andrea Lopicic au poste de conseillère en ressources humaines et main-d'oeuvre;

ATTENDU QUE la direction générale a procédé à l'engagement de madame Andrea Lopicic au poste de conseillère en ressources humaines et main-d'oeuvre, et ce, tel que prévu à la Politique de dotation;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit entérine la décision de la direction générale et approuve l'engagement de madame Andrea Lopicic au poste de conseillère en ressources humaines et main-d'oeuvre, et ce, à compter du 18 mars 2024.

QUE son salaire soit celui prévu à la grille salariale en tenant compte de l'expérience reconnue pour déterminer l'échelon.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.0 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

17.1

TABLE DES MRC DE L'ESTRIE - ADOPTION DES PRIORITÉS RÉGIONALES SUR L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES (OVT) – MAMH

2024-51

ADOPTION DES PRIORITÉS RÉGIONALES SUR L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES (OVT) 2025 - 2029 – STRATÉGIE GOUVERNEMENTALE POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ DES TERRITOIRES

CONSIDÉRANT QUE la *Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires* (RLRQ, chapitre O-1.3) (LAOVT) a été adoptée par l'Assemblée nationale le 5 avril 2012 et sanctionnée le 3 mai suivant;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement est tenu, après consultation, de réviser la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales est responsable de l'application de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3) (LAOVT);

CONSIDÉRANT QUE la ministre des Affaires municipales a annoncé l'amorce des travaux régionaux en 2023;

CONSIDÉRANT la mise en place du comité directeur régional présidé par la direction régionale du MAMH et composé notamment de représentants des MRC, ayant pour rôle de mener les travaux d'identification des priorités régionales;

CONSIDÉRANT les travaux qui se sont déroulés dans la région pour identifier les priorités régionales;

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE le conseil des maires de la MRC du Granit approuve les priorités de la région de l'Estrie et recommande à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de transmettre l'ensemble des documents afférents à la ministre des Affaires municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17.2

COBARIC

Les comptes-rendus des dernières rencontres ont été transmis aux maires, par courriel, il y a quelques jours.

18.0 PROJETS ÉOLIENS

18.1

PROJET ÉOLIEN DU GRANIT, SUIVI

Le rapport du 4^e trimestre de 2023 a été transmis aux maires par courriel il y a quelques jours.

Je mentionne qu'il y aura un conseil d'administration d'Énergie du Granit inc. en mai prochain ainsi que l'Assemblée générale annuelle en juin pour présenter les résultats financiers.

18.2

PROJET ÉOLIEN HAUTE-CHAUDIÈRE, SUIVI

Je mentionne que le projet avance toujours, mais que l'enjeu de l'application des crédits de taxes n'est toujours pas réglé de même que la question du poids des pales quant à la capacité du réseau routier. J'ajoute que nous avons tout l'appui nécessaire de la part d'EDF et d'Hydro-Québec pour l'avancement du dossier et nous espérons savoir d'ici la fin avril la conclusion quant aux crédits de taxes et par conséquent, le modèle d'affaire final.

19.0	VARIA
------	-------

Office municipal de l'habitation

Madame Julie Morin rappelle la volonté gouvernementale de fusion entre les différents Offices municipaux de l'habitation (OMH) et de la possibilité pour les territoires de choisir avec qui se fusionner avant que le gouvernement ne leur impose. Madame la préfet informe les maires que le Granit s'est tourné vers une fusion avec la région de Thetford et que cette fusion permettra l'augmentation d'effectifs et donc de services par domaines d'activités en plus d'augmenter les chances de demandes de financement.

Madame Julie Morin poursuit en mentionnant que dans le cadre de ces fusions, il y aura cependant une centralisation décisionnelle s'éloignant du territoire. Elle propose que le conseil des maires se questionne éventuellement sur son souhait de créer un comité logements-habitations lequel pourrait être porteur de la réalité régionale au sein du nouveau conseil d'administration de l'OMH fusionné. Tous les maires sont ouverts à une éventuelle discussion sur la création d'un tel comité.

Escouade Canine MRC

Monsieur Claude Roy demande à ses collègues maires et mairesses, étant desservis par le service de l'Escouade Canine MRC, s'ils vivent aussi des problématiques quant au fait qu'aucun rapport ne leur est transmis depuis l'automne dernier. Cette problématique est généralisée. Tous sont d'accord sur le fait que le service n'est plus à la hauteur de ce qui est prévu au contrat et qu'il est nécessaire de trouver une autre alternative qui répond au besoin en plus de la réglementation gouvernementale quant à la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens. Certaines municipalités sont à envisager d'autres possibilités et transmettront l'information selon l'issue.

Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) – Parc national du Mont-Mégantic

Je rappelle que la SÉPAQ a transmis des laissez-passer d'une journée à chacune des municipalités pour faire connaître les activités aux élus. Puisque la MRC en a aussi reçu, un tirage est effectué auprès des maires, les municipalités de Saint-Romain et Lambton sont pigées.

20.0	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Aucune question n'est posée de la part des citoyens présents.

21.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2024-52**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé, appuyé et résolu :

QUE la séance du conseil des maires du 20 mars 2024 soit levée, il est 20 h 53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Phérvong Lenoir
Préfet

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Granit, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours, ou aux surplus de la MRC, pour les dépenses votées à la séance du Conseil de ce 20 mars 2024, et ce pour les résolutions 2024-40, 2024-45 et 2024-50.

Sonia Cloutier
Greffière-trésorière
Directrice générale